



Atelier de concertation Réunion de lancement - Cycle de l'eau

Mercredi 11 avril 2018

SYNTHESE DES ECHANGES

La réunion de lancement consacrée au cycle de l'eau s'est tenue le 11 avril 2018 après-midi, à l'Espace technologique de l'Andra.

1. Ouverture

Eric Poirot, chargé de communication au Centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne, décrit les deux installations de surface et l'installation souterraine de Cigéo.

Dominique Mer, responsable de la communication et du dialogue du Centre de Meuse / Haute-Marne, présente les grands principes de la feuille de route de la nouvelle phase de concertation post-débat public sur le projet Cigéo, ainsi que les thématiques ouvertes à la concertation. Elle rappelle que le but de ces concertations est d'ouvrir et de présenter les sujets, objets de ces réunions de lancement, et d'associer à la démarche des publics les plus nombreux et diversifiés possible.

Frédéric Cartegnie, chargé de mission insertion territoriale du projet Cigéo, interroge les participants sur les sujets dont ils souhaitent discuter au cours de la réunion de lancement. Après échanges, il résume les questions à traiter :

- L'Andra sera-t-elle entièrement autonome sur ses équipements pour le traitement des rejets ?
- Qu'en est-il de la réutilisation de l'eau ?
- Qu'est-ce que la « provenance lointaine » ?
- Existe-t-il une concurrence pour l'accès à la ressource en eau vis-à-vis d'industriels de l'agroalimentaire sur le secteur ?

2. Présentation synthétique des aménagements envisagés

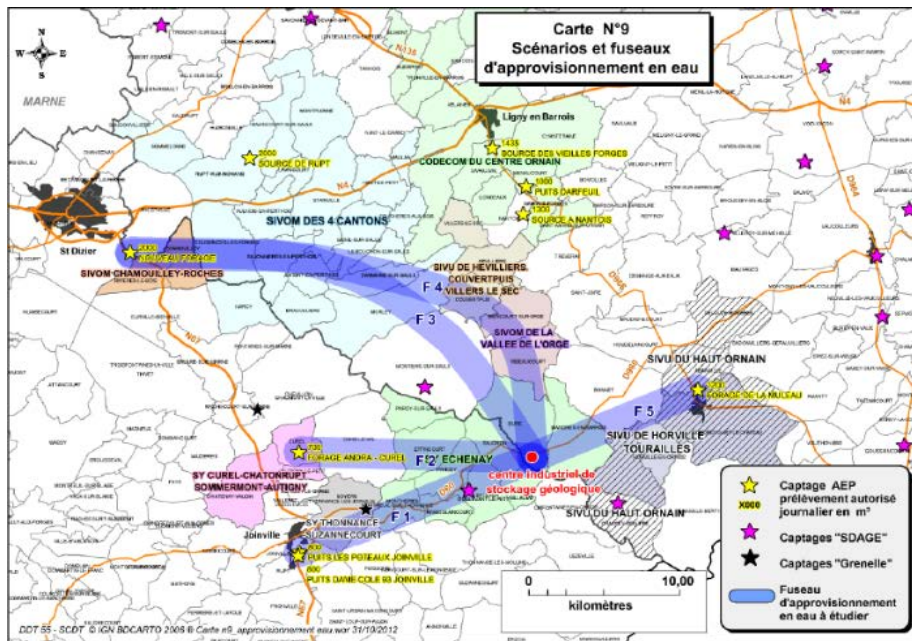
La présentation diffusée en séance peut être consultée sur le site internet de l'Andra
--

2.1 L'adduction en eau potable

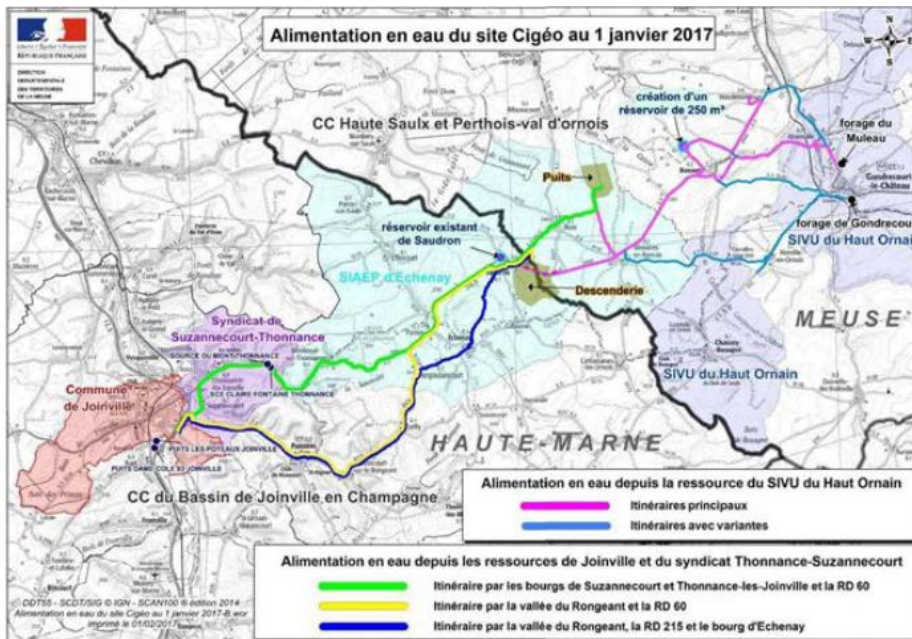
Frédéric Cartegnie présente les propositions de l'Andra pour l'adduction en eau.

Le besoin en eau est aujourd'hui de 500 m³ par jour pour l'ensemble des travaux préparatoires et de construction initiale. En période d'achèvement de construction, puis d'exploitation opérationnelle, il sera en moyenne de 200 m³ avec un minimum journalier de 100 m³.

En 2012, 5 variantes sont proposées. Il est prévu que l'Andra dispose de son propre tuyau.



Ces variantes ont pu être évaluées sous différents aspects (simplicité de mise en œuvre, optimisation du tracé, réduction des coûts, contraintes et besoins des collectivités, etc.), notamment dans le cadre des discussions pour l'élaboration du SIDT (Schéma Interdépartemental de Développement du Territoire) puis du CDT (Contrat de Développement du Territoire).

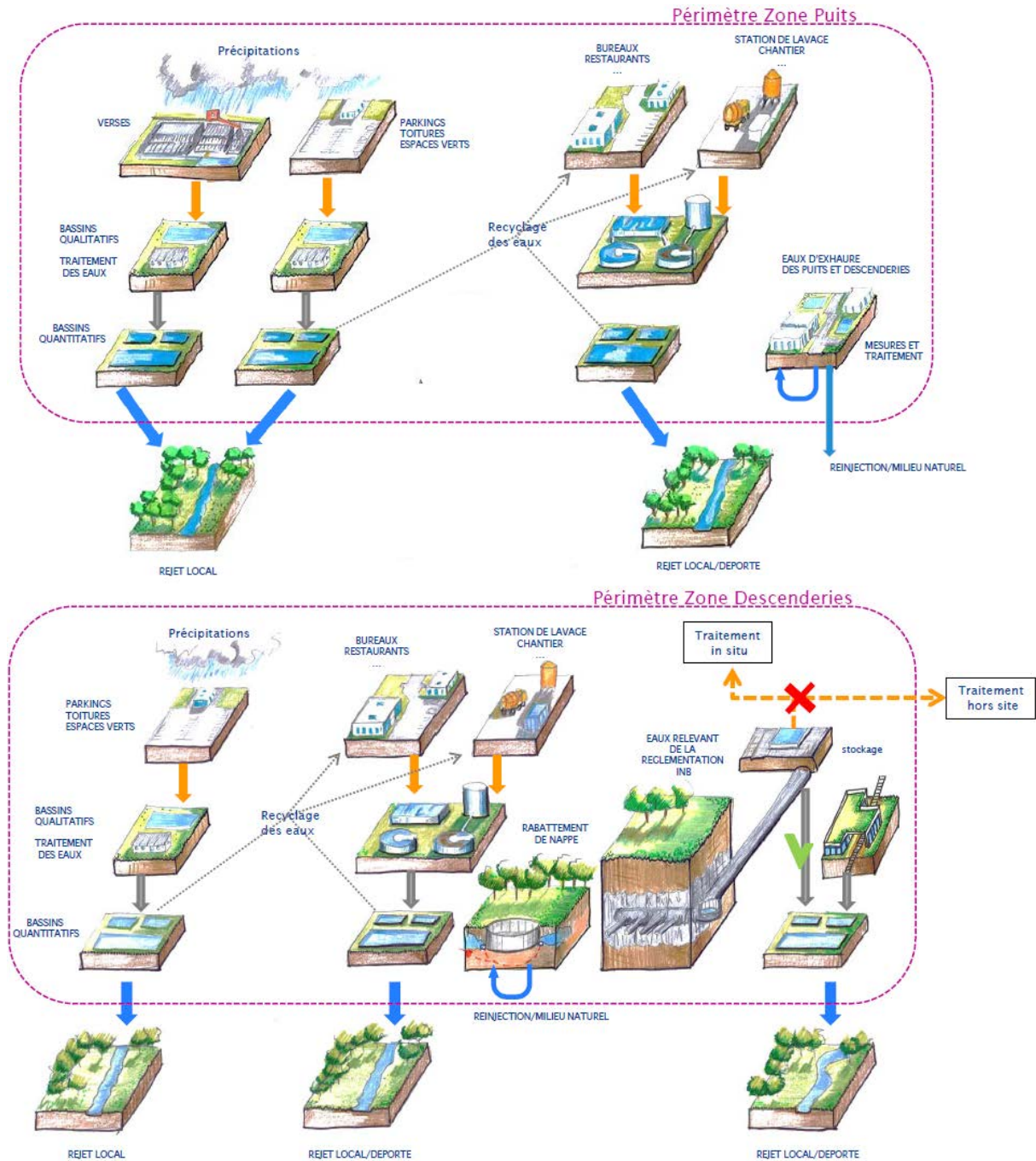


Ainsi, suite à ces échanges, plusieurs éléments ont été intégrés à la nouvelle phase de concertation :

- mise en sommeil de l'hypothèse d'alimentation dédiée du projet tel que prévu initialement ;
- pas d'impact « prix de l'eau » pour l'habitant du fait de Cigéo ;
- couverture des risques financiers pour les collectivités (investissements, exploitation et amortissement) ;
- dans le souci d'une interconnexion des réseaux, double alimentation de Cigéo depuis la vallée de l'Ornain et celle de la Marne ;
- maturité des principes de desserte du territoire.

2.2 Les rejets

Frédéric Cartegnie poursuit la présentation en détaillant les rejets séparés de la zone puits et de la zone descenderies.



Il est indiqué que le fonctionnement des centrales à béton ne devrait pas affecter la filière eau. Par ailleurs, il est indiqué que des études sont en cours pour la réutilisation des eaux afin de fabriquer le béton par exemple.

Concernant le rabattement de la nappe, il est précisé que ce phénomène est lié au bâtiment des descenderies, ancré dans une nappe d'eau proche de la surface. Il est prévu de construire une enceinte en béton étanche et des drains pour collecter l'eau et la réinjecter dans sa nappe d'origine ou la rejeter dans le milieu.

Concernant le stockage des colis, il est indiqué que les alvéoles sont aménagées pour pouvoir récupérer les faibles quantités d'eau issues de la roche. Ces eaux seraient contrôlées avant acheminement vers les bassins de stockage : soit le contrôle est négatif, ce qui permet de conduire l'eau vers une station de traitement et de la rejeter, soit le contrôle est positif, auquel cas un traitement spécifique est administré hors site ou sur site.

Enfin, il est précisé que si Cigéo imperméabilise une partie du milieu naturel, le projet à terme serait capable d'absorber, stocker et gérer une pluie centennale.

Les objectifs poursuivis par l'Andra pour les rejets sont ensuite présentés.

Frédéric Cartegnie insiste sur le fait que la gestion des eaux du projet Cigéo est vaste, complexe et géographiquement séparée en deux sites. Il explique qu'une première analyse avantages/inconvénients des différentes solutions envisageables a été menée et que la concertation doit permettre de partager ces éléments, consolider les scénarios de référence du projet et orienter le choix des scénarios finaux pour

- la localisation des points de rejet au milieu naturel (local ou déporté) ;
- le tracé des conduites depuis Cigéo jusqu'à ces points de rejet.

Frédéric Cartegnie indique que ces options seront présentées aux autorités administratives compétentes (Autorité de sûreté nucléaire pour avis, puis Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement et Direction Territoriale des Territoires pour instruction) avant le dépôt des dossiers de demande d'autorisation et qu'en conséquence, les résultats de la concertation ne présagent pas des autorisations qui seront délivrées à l'Andra par ces autorités.

3. Principales remarques et réponses apportées par l'Andra

3.1 Sur l'adduction en eau potable

Quelle est la qualité de l'eau dont le projet a besoin ?

Frédéric Cartegnie explique que le cahier des charges qui a été fourni aux collectivités concernait une qualité « eau potable », afin d'avoir une qualité de l'eau entrante constante pour les différents usages du site.

Un représentant du SIVU du Haut-Ornain précise que la collectivité dispose de deux autorisations prises pour le forage de la Muleau, d'une capacité de 1 200 m³ par jour, ce qui couvre largement les besoins en eau de Cigéo. Le réseau d'eau a par ailleurs été rénové à Gondrecourt-le-Château. Le représentant du syndicat public rappelle que le choix a été acté de bénéficier d'une double interconnexion qui permet de sécuriser à la fois l'alimentation de l'Ornain, mais aussi tout le territoire, ce qui permet de desservir d'autres communes. Il est précisé qu'avec l'alimentation depuis Gondrecourt, la desserte de communes qui rencontrent à la fois des problèmes de quantité et de qualité est ainsi prévue : il aurait été dommage que l'Andra dispose de sa propre conduite et traverse des communes sans pouvoir les alimenter. S'agissant de l'impact sur le prix de l'eau pour les populations, il est précisé qu'afin que le consommateur d'eau local ne finance pas l'alimentation en eau de Cigéo, il est prévu que l'investissement soit supporté par le projet.

Un représentant du SIAEP d'Echenay estime que le territoire est aménagé en même temps que le projet Cigéo est mené et que l'interconnexion répond aux problèmes de qualité d'eau existant ou qui pourraient survenir. Il indique que le débit du SIAEP de Thonnance-Suzannecourt pourrait atteindre 2000 m³ par jour d'après les tests de pompage.

Un représentant du SIVU du Haut-Ornain souhaite souligner que la productivité des forages s'est améliorée au cours des dernières décennies, mais rien ne garantit les mêmes résultats dans 40 ans.

3.2 Sur l'impact des travaux

Quel est l'impact des travaux sur les nappes phréatiques ? La qualité de l'eau pourrait être impactée par des travaux sur les nappes, puisqu'une nappe peut conduire sur une autre.

Eric Poirot indique que des travaux sont prévus pour la construction de descenderies et de cinq puits à travers les nappes. Seule la nappe qui se trouve en surface dans le Tithonien est toutefois concernée par cette problématique.

Eric Poirot indique que le laboratoire souterrain est équipé de deux puits qui descendent dans la couche du Callovo-Oxfordien, à 500 mètres et qui traversent les nappes phréatiques préexistantes. L'Andra dispose donc d'un retour d'expérience pour les puits et les descenderies prévues pour Cigéo : ils seraient dotés d'une paroi étanche pendant toute la traversée des couches concernées et les mélanges entre eaux du dessus et du dessous seraient évités.

Des processus de refroidissement du béton ou des alvéoles sont-ils prévus ?

Eric Poirot répond que les colis seront stockés dans la couche d'argile. Il n'est donc pas prévu de les refroidir. Ils descendront naturellement en température, certes sur une longue période. Néanmoins, ils n'affecteront pas les couches supérieures. La chaleur n'aura pas d'impacts puisque les matériaux seront dimensionnés et utilisés en fonction de la chaleur induite par la présence de déchets. Il explique que le paramètre thermique est au cœur de la conception du stockage.

Un intervenant estime que la phase chantier constitue un point délicat, en ce qui concerne la gestion des eaux de ruissellement, les travaux relatifs à la paroi moulée, etc. Il pense qu'il faudra éclaircir des points et les méthodes de travail afin que les entreprises puissent se les approprier.

Frédéric Cartegnie confirme qu'il s'agit d'un élément important, traité en amont, dans les études, au niveau de la chronologie des travaux et de leur développement, et à travers les cahiers des charges qui s'appliqueront aux entreprises.

Quelles sont les modifications liées aux travaux d'infrastructures à venir, notamment l'Installation terminale embranchée (ITE) ? Par exemple, l'Orge est vite saturée quand il pleut beaucoup.

Frédéric Cartegnie répond qu'un atelier dédié à cette question est prévu.

Frédéric Launeau note les inquiétudes relatives à la voie ferrée et plus particulièrement à l'ITE et rappelle que l'évacuation a vocation à ne pas perturber les flux naturels en place.

3.3 Sur la gestion des rejets

Dans l'hypothèse selon laquelle le milieu naturel serait en incapacité de recevoir en quantité ou en qualité les effluents - ce qui est probable pour l'Orge, jusqu'où irait le transfert et dans quel milieu récepteur ?

Frédéric Cartegnie répond qu'il s'agit d'un des objectifs des ateliers. Le traitement des eaux associé aux rejets pluviaux devrait permettre d'atteindre les niveaux de qualité requis pour autoriser le rejet. Il ajoute que s'agissant du nombre de points de rejets, la présence de deux bassins différents implique deux points de rejet a minima. Aller dans le détail des avantages et des inconvénients de chacune des solutions est également l'objet des ateliers.

L'eau rejetée, qui n'est pas de l'eau dite potable, peut-elle être utilisée à d'autres fins ?

Frédéric Cartegnie répond que s'il existe une réelle opportunité d'utilisation d'une eau, la question sera étudiée.

3.4 Sur la qualité des rejets

Quelle sera la qualité des effluents qui seront rejetés dans les milieux récepteurs ?

Frédéric Cartegnie répond que la qualité des rejets des bassins vers l'Orge, la Bureau ou l'Ormançon devra a minima répondre au cahier des charges de la directive-cadre de l'eau. L'Andra devra le démontrer.

Frédéric Launeau explique que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) demande de récupérer les premières eaux de ruissellement dans les petits bassins qualitatifs afin d'en faire une analyse poussée avant la phase de déversement dans les bassins quantitatifs. A partir de ces bassins quantitatifs, il serait possible d'alimenter les rejets vers la nature, vers les milieux d'infiltration proches ou éloignés.

3.5 Sur les impacts des rejets

La vallée de l'Ormançon, classée en site Natura 2000, est-elle prise en compte ?

Frédéric Cartegnie répond que l'environnement et ses classements sont connus de l'Andra qui met en place des traitements qui respectent le milieu. D'après lui, le milieu aquatique est aujourd'hui la priorité à étudier. Il souligne que l'étude d'impact globale traite ces questions.

Une surveillance de la faune aquatique est-elle prévue ? Le suivi sera-t-il permanent ?

Frédéric Cartegnie indique que la surveillance est en partie en place. Le suivi sera permanent sur le site et dans le milieu récepteur. Il évoque les activités de l'Observatoire pérenne de l'environnement (OPE) qui couvre une surface de 900 km² autour de Cigéo et qui permet de suivre de près la qualité des eaux, de la biodiversité.

Il est demandé à l'Andra des précisions sur les pêches électriques actuelles.

S'agissant d'une question très ciblée, Frédéric Cartegnie convient avec l'intervenant de parler de cette problématique plus longuement après la séance.

Le représentant du syndicat des eaux de la vallée de l'Orge souhaite savoir si une étude a porté sur une possible modification des lits de rivières pour l'Orge et l'Ormançon compte-tenu des rejets de Cigéo.

Frédéric Cartegnie explique que le bilan quantitatif sera le même puisque l'eau pluviale est renvoyée vers le bassin versant d'origine. Il note que grâce aux bassins de stockage, l'eau monterait moins fortement, mais un peu plus longtemps.

4. Conclusion

Frédéric Launeau conclut la séance en remerciant l'ensemble des participants.